

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau:

- (1) Communauté française
- Provincial et communal**
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau: (2) Roberto GALLUCCIO Date et signature (2): 05/05/2014
 Administrateur délégué

2. Intitulé de l'unité de formation: (2)

Ameublement, habillement: techniques élémentaires: crochet

Code de l'UF(3): <i>SS MO1 UMCA</i>	Domaine de formation(4): 502
-------------------------------------	-------------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation: Reprises en annexe n° 1 de .1.. page(s) (2)

4. Capacités préalables requises: Reprises en annexe n° 2 de .1. page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation:

- (1) Enseignement secondaire de: (1) transition (1) qualification
- du degré: (1) inférieur (1) supérieur

- (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil Supérieur:

Signature du Président du Conseil supérieur:

6. Caractère occupationnel: (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement: Repris en annexe n° 3 de .1. page(s) (2)

8. Programme du (des) cours: Repris en annexe n° 4 de .1.. page(s) (2)

9. Capacités terminales: Reprises en annexe n° 5 de .1.. page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 de .1. page(s) (2)

 (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

code:
55 11 01 611 21

domaine :
502 1.2.b

11. Horaire minimum de l'unité de formation:

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du (des) cours (2) (5)	Code U (2) (6)	Nombre de périodes (2)
Technique artisanale: crochet	CTPP	D	96
2. Part d'autonomie	XXX	P	24
		Total des périodes	120

12. Réservé au Service d'inspection:

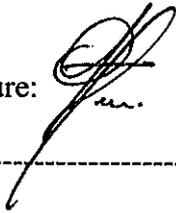
a) Observation(s) de l' (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]:

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

Date:28.05.14.....

Signature: 

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

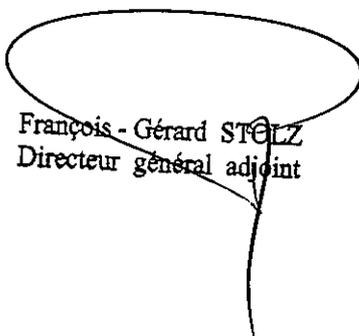
(3) Réservé à l'Administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

COPIE CONFORME


François - Gérard STOLZ
Directeur général adjoint

Doc. 8bis/UF : au 01/03/1998

Ameublement, habillement: techniques élémentaires: crochet

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1 Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2 Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir et d'exploiter les techniques spécifiques à la réalisation de points de crochet en vue de réaliser des accessoires et des ouvrages simples tant pour l'ameublement que pour l'habillement.

Ameublement, habillement: techniques élémentaires: crochet

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En pratique de la langue française,

face à des situations courantes de communication,

- répondre à des questions orales sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible:
 - se présenter et donner ses coordonnées;
 - expliquer sa motivation pour la formation;
- lire et décoder des consignes simples de travail et de sécurité;

En mathématiques,

- utiliser les quatre opérations fondamentales.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (CEB)

Ameublement, habillement: techniques élémentaires: crochet

3. RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT OU LE REGROUPEMENT

Pas de recommandations particulières

4. PROGRAMME

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

TECHNOLOGIE DU METIER	TECHNIQUES DE PREPARATION	TECHNIQUES D'EXECUTION	REALISATIONS
-----------------------	---------------------------	------------------------	--------------

L'ETUDIANT SERA CAPABLE:

sélectionner, utiliser le vocabulaire spécifique à toutes notions et techniques étudiées

<p>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les types de fils à crocheter : • composition • calibre • métrage • entretien - les types de crochets - les types d'outils • mètre • aiguilles • épingles • ciseaux • anneaux de marquage <p>d'identifier, d'adapter la mercerie aux matières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fils d'assemblage - systèmes d'attaches <p>d'identifier, de sélectionner les techniques de repassage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise sous pattemouille - vapeur à distance <p>décoder les fiches techniques de détails et d'ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décoder les symboles - décoder les schémas - appliquer les instructions de travail <p>de s'initier aux principes d'esthétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer le sens de l'esthétique, l'esprit créatif 	<p>d'identifier les mesures à prendre en fonction du travail à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - longueur - largeur - circonférence <p>de prendre les mesures pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bordures - galons - accessoires <p>de reproduire et d'utiliser un schéma de patron :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les pièces - choisir les dimensions <p>d'adapter les différents schémas de patrons aux mesures personnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - notions de tension en fonction • du modèle • de l'esthétique <p>de calculer le rapport mesures-maillages-rangs sur base d'échantillon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la technique du crochet - du point - de la matière utilisée <p>d'établir la liste d'approvisionnement des matières et fournitures</p>	<p>de réaliser les différents montages du crochet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en ligne - en rond <p>d'exécuter des mailles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mailles chaînette - mailles coulées - mailles serrées - brides - doubles brides - triples brides <p>de crocheter avec régularité</p> <ul style="list-style-type: none"> • tension • lisères <p>de réaliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentations - diminutions - points pleins - points ajourés <p>de réaliser des assemblages</p> <ul style="list-style-type: none"> - coutures à l'aiguille - coutures au crochet <p>d'exécuter des éléments décoratifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - boutons - brides - cordons - franges - spirales - fleurs en relief ... <p>de respecter les techniques de travail</p>	<p>de réaliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - des éléments décoratifs tant pour l'ameublement que pour l'habillement <p>tels que</p> <ul style="list-style-type: none"> - fleurs - bijoux - rideaux - sacs - ceintures ...
---	---	--	---

Ameublement, habillement: techniques élémentaires: crochet

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera être capable,

- de réaliser, des accessoires ou des ouvrages simples au crochet, selon une méthode rationnelle, en exploitant les techniques élémentaires appropriées en particulier :
 - l'adaptation du patron,
 - la sélection et quantification des matières appropriée,
 - le placement et la prise de marques,
 - la réalisation des différentes opérations en utilisant les fiches techniques.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le degré d'autonomie,
- le choix pertinent des matières,
- le niveau de qualité de finition,
- le sens de l'organisation,
- la rapidité d'exécution.

Ameublement, habillement: techniques élémentaires: crochet

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

